

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Promulgation des décrets du septième Concile Provincial de Québec.—Les mauvaises lectures.—Registres de l'état civil.—Le rôle d'une Semaine religieuse par Mgr Fava.—Bibliographie.—Consultations.—Calendrier et Quarante-Heures.—Nouvelles Religieuses.

Promulgation des décrets du 7ième Concile Provincial de Québec.

(Suite.)

DÉCRET XVII.

“ Les ivrognes, dit S. Paul, n'entreront pas dans le royaume des cieux.” (I Cor. VI. 10). L'intempérance est une source perpétuelle de graves péchés, la ruine des familles, la cause de nombreux scandales, et de la damnation de bien des âmes. Comme chrétiens et catholiques, comme bons citoyens, vous devez, Nos Très Chers Frères, ne rien négliger pour tarir cette source funeste de tant de maux spirituels et temporels. Veillez surtout à ce que vos enfants ne soient pas exposés à contracter une habitude si dégradante, si tyrannique et cause de tant de malheurs.

Celui qui aime le danger, dit le Saint-Esprit, y périra “ (Eccli. III, 27). Il faut donc non-seulement éviter nous-mêmes les occasions, mais aus-i favoriser et embrasser les sociétés de tempérance comme moyens

de prévenir les dangers et de ramener dans le bon chemin ceux qui auraient eu le malheur de s'en écarter.

Ne négligez point ce moyen de satisfaire à la justice divine, tout en rendant un immense service à notre chère patrie. Tout le monde devrait faire partie de cette admirable société : les gens sobres pour encourager la conversion des ivrognes ; les gens intempérants, pour briser la chaîne de leurs iniquités, réparer le passé et s'affermir dans les bonnes résolutions, hélas ! trop facilement oubliées, quand rien ne vient en rappeler le souvenir.

O sainte Croix de Tempérance ! quand donc aurons-nous le bonheur d'apprendre que tu occupes une place d'honneur dans toutes les maisons du diocèse et que chaque jour les familles se réunissent à tes pieds, pour adorer Jésus et demander à son cœur divin la conversion et la persévérance des malheureuses victimes de l'intempérance !

(A suivre.)

—o—
Les Mauvaises Lectures.

“ Un des plus grands dangers de notre siècle, lisons-nous dans le mandement promulguant les décrets du septième Concile Provincial de Québec, est la lecture des mauvais journaux et des mauvais livres, qui ble-sent la foi ou la morale.”